

Index AI : PRE01/115/2012
01 March 2012

République dominicaine. Les candidats à la présidentielle doivent faire de la réforme de la police une priorité

Les candidats à l'élection présidentielle en République dominicaine doivent évoquer, dans leur programme de campagne, la nécessité de réformer en urgence la police, ont déclaré six organisations travaillant sur les questions sociales et défendant les droits humains, à l'occasion de la Journée nationale de la police.

Ensemble, Amnesty International, la Commission nationale des droits de l'homme, l'Institut caribéen pour l'état de droit, Participación Ciudadana [Participation citoyenne], Lucha X tus derechos [Lutte pour tes droits] et la Fundación Comunidad Esperanza y Justicia Internacional [Fondation communautaire Espoir et Justice internationale] appellent les candidats à chercher des solutions à la crise de la sécurité publique qui favorisent le respect des droits humains.

« Le nombre d'homicides imputés à la police, ainsi que les allégations de torture en République dominicaine sont si alarmants qu'ils méritent de figurer en bonne place sur l'ordre du jour électoral », a affirmé Chiara Liguori, spécialiste des Caraïbes à Amnesty International.

« La Journée de la police fournit aux candidats une belle occasion d'entamer une réflexion sur le rôle de la police face à la situation d'insécurité dans le pays, et d'élaborer des propositions concrètes pour réformer la police », a ajouté Amnesty International.

Amnesty International a par ailleurs demandé aux autorités dominicaines d'adopter une loi organique visant à combattre les violences policières, favoriser l'accès à la justice pour les victimes et permettre de contrôler efficacement les forces de sécurité.

Les organisations ont insisté sur le fait que toute réforme de la police en République dominicaine doit se faire avec la participation de la société civile.

« Quand ces agents, dans le cadre de leurs fonctions, tuent un citoyen et ne sont pas dûment sanctionnés lorsqu'il est établi qu'ils ont abusé de leur pouvoir, l'État envoie le message qu'il se moque que ces fonctionnaires aient porté atteinte aux droits humains. Il a pourtant l'obligation de garantir la paix sociale et d'apporter son aide aux victimes de ces affaires », a signalé Orlidy Inoa, représentante de l'Institut caribéen pour l'état de droit.

Pour sa part, Participación Ciudadana a indiqué : « Le nombre de citoyens morts aux mains de la police remplit d'inquiétude le peuple dominicain. Cela est d'autant plus scandaleux que l'état de droit, qui doit garantir la protection des droits fondamentaux de tous, est bafoué. Les futures autorités du pays doivent s'engager en faveur de la paix et du développement en mettant fin à ces pratiques, tellement négatives, en cours dans notre pays. »

« Ce qui nous préoccupe, c'est que bien que ces faits soient condamnés sur le plan national et

international, les arrestations illégales lors de descentes policières, la torture, les agressions physiques et verbales et les exécutions judiciaires ont continué sans faiblir au cours des deux premiers mois de 2012, tolérées par la direction de la police actuelle », a déploré Manuel María Mercedes Medina de la Commission nationale des droits de l'homme.

« Les pratiques policières abusives, la corruption généralisée, la faiblesse des contrôles internes comme externes sont des éléments liés entre eux qui limitent grandement la capacité de la police nationale à remplir son rôle de protection des citoyens en République dominicaine », a poursuivi Amnesty International.

Ces organisations travaillant sur les questions sociales et défendant les droits humains devaient par ailleurs remettre au palais présidentiel, jeudi 1er mars, des centaines de signatures en provenance de nombreux pays, demandant au président Fernández de veiller à ce que son gouvernement prenne toutes les mesures qui s'imposent pour élaborer et engager une véritable réforme de la police.

D'après le parquet général de la République dominicaine, la police a tué 289 personnes en 2011, contre 260 l'année précédente.

Selon les chiffres de la Commission nationale des droits humains, au cours des 45 premiers jours de 2012, entre 25 et 30 personnes sont mortes lors d'« échanges de tirs » présumés avec la police.

Plus de 10 % des homicides enregistrés dans le pays en 2011 ont été commis par la police.

La grande majorité de ces cas ne donnent pas lieu à des enquêtes dignes de ce nom et les auteurs des homicides ne sont pas déférés à la justice.

Le 14 janvier 2012, Lucy Villa Faña Cedeño, 25 ans, mère de deux enfants, est morte après avoir reçu plusieurs balles tirées par la police, à la Romana.

D'après la police, la jeune femme s'est trouvée prise au milieu d'un affrontement armé entre des membres des forces de sécurité et d'autres personnes. Mais selon l'enquête effectuée par la Commission nationale des droits de l'homme, certains témoins assurent que l'homme qui se trouvait face à la police n'était pas armé.

Le 18 janvier, la police a annoncé que le lieutenant impliqué dans cette affaire avait été suspendu et traduit en justice. L'avocat de la famille de Lucy Villa Faña Cedeño a déposé plainte mais n'a reçu aucune assurance que le parquet enquêtait réellement.

Les élections présidentielles dominicaines se tiendront le 20 mai 2012.